



## Re-direction de messagerie professionnelle pendant un congé mater

Par **maredep**, le **22/08/2007** à **04:36**

Bonjour,

Je suis revenue de congé maternité depuis une semaine, et à mon retour, je me suis rendue compte que mon employeur avait mis un place un transfert automatique de tout les mails recus par ma messagerie professionnelle.

Pendant mes 5 mois de congés maternité, tous les mails qui m'ont été adressé ont donc été reçus par mon remplaçant pendant cette periode ( personne que je ne connais pas).

Je me sens comme " trahie" par cette initiative de mon superieur hierarchique, en pensant que j'ai pu recevoir des mails d'ordre privé, sans le savoir et qu'une autre personne a pu les lire.

De plus, le responsable reseau de mon entreprise etant en vacances pour encore 2 semaines, cette redirection fonctionne encore....

J'en ai parlé avec mon superieur qui ne comprend ce qui me pose probleme...

J'aimerais savoir si mon employeur avait vraiment le droit de faire cela, et que suis en droit de faire face à ca?

Merci